



**LETTRE PUBLIQUE
FÉDÉRATIONS NATIONALES DES TAXIS**

DU 31 MARS 2020

À l'attention du Président de la République française, de Monsieur le Premier ministre ;

Objet : Crise sanitaire versus Taxis.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre,

Vous avez l'un et l'autre et à plusieurs reprises fait mention des professionnels du taxi lors de vos interventions liées à la grave crise sanitaire que nous vivons toutes et tous.

Nous avons entendu vos appels ainsi que vos messages, y répondant sans délai, saisissant les administrations concernées, le transport et la santé par le biais de la CPAM qui est l'organisateur du transport de malade.

Nous avons formulé plusieurs propositions concrètes, tant dans le domaine du processus de protection des conducteurs de taxis, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, mise à disposition d'équipement, que des modalités de mise en œuvre de la prise en charge des soignants sur tous les territoires de la nation, permettant ainsi de couvrir les besoins.

Nous avons de même demandé la mise en place d'un décret cadre permettant d'avoir un plan de transport assurant les continuités des dessertes, afin d'éviter les interprétations locales de la réglementation applicable ou pas, en bref d'assurer la fluidité des processus.

Sur l'ensemble de la période, aucun échange avec le Secrétaire d'État aux transports Monsieur Jean Baptiste DJEBBARI, nous sommes dans une continuité depuis sa prise de fonction. Les seuls échanges ayant eu lieu sont avec son administration et son cabinet.

Ce jour, nous recevons deux informations capitales, à savoir que le Ministère de la santé et du transport prennent comme décision de déléguer aux centres hospitaliers la gestion des transports, sans cadre national, mais aussi que les plateformes de VTC sont autorisées en cas de carence des taxis à s'y substituer dans les métropoles.

En matière d'élément de protection aucune décision, aucun mot !

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, vous comprendrez que cette situation, ces décisions, ce comportement de notre tutelle est en tout point inacceptable.

Vous avez appelé au sens du bien commun, des responsabilités, de l'engagement, du temps qui était au rassemblement de la Nation en ces temps troubles.

Les décisions prises en ce qui concerne notre secteur d'activité et l'ensemble de ses composantes, sont à l'inverse de vos prises de position.

Pour un utile rappel, le secrétaire d'État aux transports manifeste sur les réseaux sociaux, déclarations publiques, son attachement et remerciement à UBER, prend des décisions sans équivoque envers l'intérêt d'UBER, à l'encontre de notre profession, mais plus encore, de l'intérêt public !

Nous prenons acte que notre secrétaire d'État ne veut apporter aucune réponse en matière de protection des Taxis,

Nous prenons acte que celui-ci repousse ses responsabilités en renvoyant la résolution des difficultés au plan local .

Nous prenons acte de son atavisme pro UBER,

Nous prenons acte en ces temps de crise, de guerre, que l'intérêt particulier l'emporte sur le collectif.

Messieurs, l'essence même d'une crise, d'une guerre c'est de souder la nation vers l'objectif commun. C'est de suspendre le temps politique, partisan, pour tendre vers la réussite de l'objectif commun.

Monsieur le Président, vous avez déclaré que plus rien ne serait comme avant, que les réformes étaient suspendues.

Tout, oui, tout sauf la promotion d'UBER, que la semaine précédant le confinement l'on tente de sauver d'une décision de la Haute Cour au grand dam de la séparation des pouvoirs ; Uber dont un tiers des conducteurs ne sont pas en règle avec la réglementation, voire roulent avec de fausses cartes professionnelles ; Uber mis en cause dans plusieurs affaires de harcèlement sexuel, sans réaction du gouvernement ; Uber servant de réseau de distribution de stupéfiant ; Uber n'apportant pas de contribution à la solidarité nationale, taxe, impôt, charge sociale, accentuant davantage l'indigence des moyens de nos hôpitaux.

Le soldat Uber sous perfusion du denier public, du denier de la santé, voici la vérité de ce jour, triste jour où l'on ne saurait distinguer l'intérêt public du privé en ces temps de crise.

Nous nous interrogeons sur la volonté à favoriser un système échappant au droit national de par l'état des politiques, même en temps de guerre envers et contre tout.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre,

Considérant que l'on ne peut garantir la sécurité et la santé de nos mandants et de leurs salariés. Considérant d'autre part que les décisions prises par le Secrétaire d'État aux transports sont une démission de sa responsabilité d'organisation et d'administration de son Ministère en pleine période de guerre sanitaire.

Considérant que les déclarations doivent être suivies d'acte, nous prendrons nos responsabilités pour notre part.

À partir du vendredi 3 avril, nous annoncerons aux taxis de France des DOM et Drom, des Territoires qu'ils doivent exercer leur droit de retrait.

Vous comprendrez bien, qu'à défaut de nouveaux éléments de votre part et ne voulant faire courir aucun risque à nos artisans, nous ne pourrions les encourager à répondre favorablement à la mobilisation du transport.

Encore une fois l'état doit être clair vis-à-vis de la profession, en ce qui concerne sa communication, ses attentes et les moyens d'exercice de celle-ci en ces temps de crise. Nous veillerons à ce que les prérequis exposés soient atteints prochainement, sous peine de devoir prendre nos responsabilités, tant pour les patients, soignants que les salariés et chefs d'entreprise de notre secteur d'activité.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, aurions-nous eu tort de croire en la parole publique du 1^{er} Magistrat de France, et de son Premier ministre ?

Nous espérons vivement de votre part une prise de conscience concernant les risques imposés à nos collègues et espérons en réponse à nos demandes, des décisions et des solutions rapides.

Nous restons pour notre part toujours prêts à participer à l'effort de la Nation pour combattre cet ennemi, mais vous le comprendrez, pas sans protection et cadre légal !

Recevez, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Contact Presse :

Président UNT : Monsieur Rachid BOUDJEMA 06 21 42 79 06

Président FNTI : Monsieur Ahmed SENBEL 06 99 19 19 72

Président FNAT : Michel GOUGEON 07 86 58 66 86